COM(2026) 618 final

ASSEMBLÉE NATIONALE **SÉNAT**

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 10 novembre 2026

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 10 novembre 2026

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Proposition de DÉCISION DU CONSEIL établissant la position à prendre, au nom de lUnion européenne, au sein du conseil de partenariat institué par làccord de commerce et de coopération entre lUnion européenne et la Communauté européenne de lénergie atomique, dune part, et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et dIrlande du Nord, dautre part, en ce qui concerne la décision nº 1/2026 du conseil de partenariat

E21129

Ce document est disponible auprès du secrétariat de la commission des affaires européennes